

MESSAGER DE TAHITI

Journal officiel des Établissements français de l'Océanie

PARAISANT TOUS LES JEUDIS A 3 HEURES DU SOIR

Matahiti 32. — N° 20.

TE VEA NO TAHITI

Mahana mahā 17 me 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT (publié d'avance):
 Un an 18 fr.
 Six mois 10 »
 Trois mois 6 »
 Un numéro : 50 centimes.

Pour les **Abonnements** et les **Annonces**, s'adresser

PRIX DES ANNONCES (au comptant):
 Les 20 premières lignes 50 c. la ligne.
 Au-dessus de 20 lignes 25 id.
 Les annonces prolongées se paient la moitié du prix de la première insertion.

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Décisions autorisant les consuls du Chili et du royaume hawaïen à exercer à titre définitif leurs fonctions consulaires. — Admission à commander certains et à commander de commerce. — Avis administratif. — Liste des électeurs de la Chambre de commerce.
PARTIE NON-OFFICIELLE. — Nouvelles locales. — Le canal de Panama. — Les survivants de la Comète. — Le couronnement du café. — Faits divers. — Liste des lettres tombées en dépit. — Mouvement commercial. — Mouvements du port. — Annonces. — Observations météorologiques.
PARTIE LITTÉRAIRE. — Histoire d'Aladdin traduit.

PARTIE OFFICIELLE

GOUVERNEMENT DE TAHITI

Le Capitaine de vaisseau, Gouverneur des Établissements français de l'Océanie,

Vu la dépêche ministérielle du 11 janvier 1883 par laquelle M. le Ministre de la marine et des colonies fait envoi de l'écopagnat accordé par le Président de la République française à M. A. Goupil, nommé consul du Chili à Papeete (Tahiti) par commission de M. le Président de la République du Chili en date du 23 janvier 1882;

Vu la décision en date du 31 mars autorisant M. Goupil à exercer provisoirement ses fonctions consulaires,

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. M. A. Goupil, consul du Chili à Papeete (Tahiti), est autorisé à exercer ses fonctions consulaires.

L'écopagnat transmis par le Ministre de la marine et des colonies lui sera remis pour avoir son plein et entier effet à dater de ce jour.
 Art. 3. La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera, publiée au *Messenger* et insérée au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 28 mars 1883.

F. DES ESSARTS.

Le Capitaine de vaisseau, Gouverneur des Établissements français de l'Océanie,

Vu la dépêche ministérielle du 17 février 1883 par laquelle M. le Ministre de la marine et des colonies fait envoi de l'écopagnat accordé par le Président de la République française à M. John K. Sumner, nommé consul du royaume hawaïen à Tahiti par commission de M. le Ministre des affaires étrangères d'Hawaï en date du 17 novembre 1881;

Vu la décision en date du 14 octobre 1882 autorisant M. John K. Sumner à exercer provisoirement ses fonctions consulaires,

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. M. John K. Sumner, consul du royaume hawaïen à Tahiti, est autorisé à exercer ses fonctions consulaires.

Art. 2. L'écopagnat transmis par le Ministre de la marine et des colonies lui sera remis pour avoir son plein et entier effet à dater de ce jour.

Art. 3. La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera, publiée au *Messenger* et insérée au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 30 avril 1883.

Pour le Gouverneur en tournée et par ordre :

Le Directeur de l'Intérieur,
 GERVILLE-BÉACHE.

Par décision du Gouverneur en date du 11 mai 1883, prise sur la proposition du Chef du Service administratif de la marine, le sieur Bonar (William), sujet anglais, a été admis, à la suite d'un examen, à commander les navires armés au petit cabotage dans les Établissements français de l'Océanie.

M. Palmer (John), naturalisé français, porteur d'un certificat d'aptitude qui lui a été délivré le 8 mars 1879 en conformité de l'arrêté local du 27 septembre 1878, a été, par décision du Gouverneur en date du 11 mai 1883, pris sur la proposition du Chef du service administratif de la marine, autorisé à commander au grand cabotage les navires armés dans la colonie, par application des articles 3 et 12 de l'arrêté local du 8 mai 1880.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Immigration.

Conformément à la décision du comité supérieur de l'immigration, l'Administration a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'elle se propose de faire procéder à un recrutement de travailleurs vers le mois de juillet prochain.

En conséquence, les personnes qui désireraient participer à la répartition de ce convoi sont invitées à se présenter à la Direction de l'Intérieur (1^{er} bureau) à l'effet d'y signer une demande conforme au modèle annexé à l'arrêté du 24 février 1883, pièce qui sera établie en double expédition.

Les prix d'introduction seront les suivants :

Pour un contrat d'une durée de trois années.....	325 fr.
— — — — — quatre années.....	300
— — — — — cinq années.....	375

Les prix de base de la première opération pourront être modifiés pour les convois ultérieurs, qui seront recrutés chaque année au mois d'avril ou de mai. 11-6

Élections à la Chambre de Commerce.

MM. les électeurs français et étrangers appelés à nommer les membres de la chambre de commerce sont convoqués pour le jeudi 24 mai, à l'effet de procéder à l'élection de deux membres français et de deux membres étrangers.

Les membres français à remplacer sont :

MM. Raoulx et Ribollet.

Les membres étrangers au remplacement desquels il y a lieu de pourvoir, sont :

MM. Meuel (démisionnaire), et Walker.

Les membres susnommés sont rééligibles.

Pour être valable, chaque bulletin de vote ne devra pas, en conséquence, être revêtu de plus de deux noms pour les Français et de deux noms pour les étrangers.

Le scrutin sera ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, au bureau de l'état-civil, salle de la bibliothèque.

MM. les électeurs pourront retirer leurs cartes au Secrétariat de la Direction de l'Intérieur à compter du 22 mai.



Élections de la Chambre de commerce.

LISTE des patentés français, commerçants ou industriels, capitaines au long cours et maîtres au cabotage français, domiciliés à Tahiti ou à Moorea.

Noms et prénoms	Genre de commerce ou d'industrie	Lieux de résidence	Observations
Alexandre	Débitant	Papeete.	
Arie	Marchand de 2 ^e classe voiturier	Paea.	
Arnaud, Charles	Captaine de golette faisant du commerce à bord	Papeete.	
Artigas, Baptiste	Débitant	id.	
Alger, Jean-François	id.	Taravao.	
Auch, Georges	id.	id.	
Bambidge, Ebenezer	Carron, forgeron, charpentier	Papeete.	
Bertou, Corvais	Captaine de golette faisant du commerce à bord	id.	
Bizebard, Louis	Voiturier	id.	
Bosquier	Captaine de golette faisant du commerce à bord	id.	
Bullard, Joseph	Débitant de bière	id.	
Capell, Frank	Maître au cabotage faisant du commerce à bord	id.	
Cardella, François	Marchand de 2 ^e classe pharmacien	id.	
Caron, Jean	Débitant	Paea.	
Chauvin, Prosper	Captaine au long cours faisant du commerce à bord	Papeete.	
Cléry, Wilmet	Marchand de 2 ^e classe imprimeur, libraire, journaliste	id.	
Cognat	Marchand de 2 ^e classe bijoutier	id.	
Colinet, Albert	Horloger	id.	
Coonan, Germain	Marchand de 2 ^e classe	id.	
Cressat, Emile	Marchand de 2 ^e classe	id.	
Dubrot, Antoine	Marchand de 2 ^e classe	id.	
Fane, Fiel	Marchand de 4 ^e classe	Teebupoo.	
Faugereux, Jean	Bouvier	Papeete.	
Gaudin, Claude	id.	id.	
Gilson, Désiré	Débitant	Papeete-Faan.	
Georgel, Charles	Débitant	Papeete.	
Gréot, Aristide	Captaine de golette faisant du commerce à bord	id.	
Guiloux, Victor	Marchand de 2 ^e classe	id.	
Hamelis, Ferdinand	Maître au cabotage faisant du commerce à bord	id.	
Hansen, Christian	Débitant et marchand de 2 ^e classe	Taono.	
Hanno, Jules-Jean-Eugène	Marchand de 2 ^e classe	id.	
Benardette, Charles	Débitant	id.	
Henry, G. dit Tamahini	Marchand de 2 ^e classe	Faan.	
Hofmann, John	Marchand de 2 ^e classe	Vairio.	
Huet	Captaine de golette faisant du commerce à bord	Papeete.	
Bueri, Jean-Alexandre	Charpentier-maçon	id.	
Marchand de 2 ^e classe	meunier	id.	
Hurlbach, A. Heilmann	Marchand de 2 ^e classe	Papara.	
boisanger, colporteur	Roucier-charcutier	Papeete.	
Jehan, Victor	Restaurateur	id.	
Jick, François	id.	id.	
Lakuranga, Ed.	Négociant de 2 ^e classe	id.	
Lambert, Joseph	Débitant, voiturier	id.	
Lamoite, Louis	id.	Faanuaa.	
Lanquar, Régis-Joseph	Marchand de 2 ^e classe	Paea.	
Lantier, Claude	Imprimeur et débitant	Papeete.	
Latouche, Pierre	Bouvier	id.	
Leboucher, Gillette	Négociant de 2 ^e classe	id.	
Le Gall	Imprimeur	id.	
Le Guan, Joseph	Forgeron, charon	Papeete.	
Lehertel, Armand	Patron de outre français faisant du commerce à bord	Papeete.	
Lemoult, Jean-Marie	Marchand de 2 ^e classe et débitant	Papara.	
Le Vigoureux, Louis	Bouvier	id.	
Lis, Edmond	Maître au cabotage faisant du commerce à bord	id.	
Lindberg, Oscar	Négociant de 2 ^e classe, cafetier, boulangier, voiturier	Paea.	
Lecro, Jean-Benoit	Maître au cabotage faisant du commerce à bord	Papeete.	
Martin, Louis	Marchand de 2 ^e classe	Taravao.	
Martin, Jean	Négociant-armateur	Papeete.	
Martinet, Jean	Débitant	id.	
Méziat	Usinier	Arue.	
Oscar, Carl	Usinier	Idaoua.	
Papa	ref.	Papeete.	
Palmer	Marchand de 2 ^e classe	Papeete.	
Petit, Jules-Laurent	Marchand de bière, capitaine de golette faisant du commerce à bord	Papeete.	
Perru, Adolphe	Usinier	Faanuaa.	
Pernu à Hamann	Marchand de 2 ^e classe, charpentier, lettres, vintier	Papeete.	
Roels, Victor	Marchand de 2 ^e classe	Moorea.	
Renepre, François	Marchand de 2 ^e classe	Papeete.	
Rey, Jean	Restaurateur, bouvier	id.	
Ribollat	Forgeron, charon	id.	
Robin	Marchand de 2 ^e classe, bouvier	id.	
Rouffieux, Hippolyte	Usinier	Taono.	
Rolison, Tati	Voiturier	Papeete.	
Sarcoux, Frédéric	Marchand de 2 ^e classe	Papara.	
Stevens, Charles	Maître au cabotage faisant du commerce à bord	Papeete.	

Noms et prénoms	Genre de commerce ou d'industrie	Lieux de résidence	Observations
Scott, David	Maître au cabotage faisant du commerce à bord	Papeete.	
Tapezet, Georges	Maître au cabotage faisant du commerce à bord	id.	
Tau à Tiram	Boulangier	Vairio.	
Teoua à Houpatai	Voiturier	Faan.	
Terape	Marchand de 2 ^e classe	Papeete.	
Tetahi	id.	id.	
Tetoua	Captaine de golette faisant du commerce à bord	id.	
Thibaud, Joseph	Captaine de golette faisant du commerce à bord	Papara.	
Trepilng, Jules	Captaine de commerce à bord	Papeete.	
Tuia à Taurou	Charpentier-maçon	id.	
Vernoussou	Charpentier-maçon	id.	
Vincent, Charles	id.	id.	
Voltaire, Henri	id.	id.	
Wolter, Berry	id.	id.	
Zingherter, Edmond	Captaine de golette faisant du commerce à bord	id.	

LISTE nominative des patentés étrangers de toutes classes, commerçants ou industriels, capitaines au long cours ou maîtres au cabotage, âgés de 23 ans, domiciliés à Tahiti ou à Moorea.

Noms et prénoms	Genre de commerce ou d'industrie	Lieux de résidence	Observations
A-Chia (N° 270)	Marchand de 2 ^e classe	Papeete.	
Adams (Thomas)	restaurateur, boulangier	Taono.	
A-Deu (N° 234)	Marchand de 2 ^e classe	Faan.	
A-Deu (N° 301)	Marchand de 2 ^e classe	id.	
A-Loa (N° 334)	Voiturier	Papeete.	
A-Loa (N° 377)	Marchand de 2 ^e classe	Taravao.	
A-Man (N° 317)	Bouvier	Papeete.	
A-Loa (N° 326)	Marchand de 2 ^e classe	id.	
A-Son (N° 202)	colporteur, débitant	id.	
A-Dang (N° 310)	Marchand de 2 ^e classe	id.	
A-Tin (N° 360)	Perceur	Mataiea.	
A-Po (N° 34)	Marchand de 2 ^e classe	Papeete.	
A-Son (N° 83)	colporteur, boulanger	id.	
A-Son (N° 451)	restaurateur, pâtisier	Papeete.	
A-Son (N° 497)	Marchand de 2 ^e classe	id.	
A-Son (N° 481)	Bouvier, cafetier	Faan.	
A-Son (N° 288)	Marchand de 2 ^e classe	id.	
A-Son (N° 321)	colporteur	Mataiea.	
A-Son (N° 121)	Marchand de 2 ^e classe	Papeete.	
Ai-Chong (N° 474)	Marchand de 2 ^e classe	Taravao.	
Ai-Tin (N° 121)	Perceur	Papeete.	
A-Long (N° 63)	Marchand de 2 ^e classe	id.	
Banquet (James)	Boulangier, cafetier	id.	
Berout (Georges)	Débitant	Mataiea.	
Berout (Georges)	Maître au grand cabotage	Papeete.	
Bretz (Joseph)	Négociant de 2 ^e classe	id.	
Bretz (Joseph)	Débitant	Panama.	
Bug-Sheo (N° 466)	Marchand de 2 ^e classe	id.	
Burns	colporteur	Moorea.	
Burns	colporteur	Moorea.	
Capé (Jean)	Marchand de 2 ^e classe	Papeete.	
Carlton	Capitaine de golette faisant du commerce à bord	id.	
Chan-Achou (N° 132)	Bouvier	id.	
Chan-Achou (N° 200)	Marchand de 2 ^e classe	id.	
Chaves (Jean)	Bouvier, colporteur	Faanuaa.	
Chave (Richard)	Maître au cabotage	Papeete.	
Chapman	Négociant de 2 ^e classe	Papeete.	
Chap-Loa (N° 82)	Marchand de 2 ^e classe	id.	
Chang (N° 151)	Bouvier, restaurateur	Faanuaa.	
Chin-Fai (N° 58)	colporteur	Papeete.	
Coppensath (Gaston)	Marchand de 2 ^e classe	id.	
Davis (William)	Marchand de 2 ^e classe	Mataiea.	
Dean (Paul)	Voiturier	Taravao.	
Deen (Thomas)	Forgeron	Papeete.	
Delno (Michel)	Voiturier	id.	
Drexler (William)	Marchand de 2 ^e classe	id.	
Estel (Louis)	Forgeron	id.	
Falquier (Paul)	Forgeron	id.	
Gifford (Henry)	Maître au grand cabotage	id.	
Godfrey (Gaston)	Charpentier	id.	
Gooding (Général)	Marchand de 2 ^e classe	Opunohu.	
Hermann (Auguste)	Débitant et armateur	Papeete.	
Berry (Jules)	Colporteur	id.	
Billy	Marchand de 2 ^e classe	Billa.	
Bills (William)	Marchand de 2 ^e classe	Papeete.	
Bo-Achong (N° 42)	Marchand de 2 ^e classe, boulanger, cafetier	id.	
Bon-Amy (N° 238)	Colporteur	Faanuaa.	
Bumbersy (John)	Marchand de 2 ^e classe	Moorea.	
Bum-Ain (N° 23)	Maître au cabotage	Papeete.	
Johnston	restaurateur	id.	
Johnston	Négociant-armateur, bouvier	id.	
Kemp (Henry)	Maître au cabotage	id.	

Noms et Prénoms	Qualité de commerce ou d'industrie	Lieux de résidence	Observations
Bois-Aproué (N° 232)	Marchand de 3e classe, restaurateur	Papeete.	
Morestin (N° 319)	Marchand de 2e classe	Ouhourou.	
Long (N° 339)	Marchand de 2e classe, voilier	Papeete.	
Le-Ayroun (N° 443)	Forgeron	Upoué.	
Leong-Afan (N° 227)	Marchand de 2e classe, boulangier, colporteur	Taravao.	
Li-Kai (N° 233)	Marchand de 2e classe	Papee.	
Li-Loy (N° 24)	Marchand de 2e classe, restaurateur	Papeete.	
Liou-Aou (N° 8)	Marchand de 2e classe, colporteur	Panaitia.	
Lich-Tik (N° 30)	Marchand de 2e classe, bijoutier	Papeete.	
Low-sing (N° 193)	Marchand de 2e classe, colporteur	id.	
Mac-Lan (James)	Maitre au cabotage	id.	
Ngze (John)	Négociant-armateur	id.	
Ngoum (N° 22)	Restaurateur	id.	
Maxwell (Samuel)	Marchand de 2e classe	id.	
Moul (Thermann)	Négociant-armateur	id.	
Huon (James)	Charbonnier	id.	
Oliver (William)	Marchand de 2e classe	id.	
Peters (John)	Maitre au cabotage	id.	
Petersen (August)	Carpentier	id.	
Pizard (Adolph)	Debiteur	Taravao.	
Pill	Captaine de goélette, avec le commerce à bord	Papeete.	
Sat-Fou (N° 336)	Marchand de 2e classe, colporteur	id.	
Sching-Ayen (N° 126)	Marchand de 2e classe	id.	
Schrek (N° 94)	Marchand de 2e classe, colporteur	Panaitia.	
Sinclair (David)	Maitre au petit cabotage	Papeete.	
Sivou (John)	Marchand de 2e classe	id.	
Stropin (Hans)	Relieur	id.	
Stockhub (Frederic)	Maitre au petit cabotage	id.	
Sweet (Sacre)	id.	id.	
Tou-Ng (N° 233)	Marchand de 2e classe, orfèvre	id.	
Talons	Boucher	id.	
Tang-Fou (N° 643)	Marchand de 2e classe	id.	
Tou-You (N° 646)	Marchand de 2e classe, colporteur	id.	
Tember (James)	Colporteur	Vairao.	
Timper	Négociant-armateur	Papeete.	
Walker (William)	Marchand de 2e classe	id.	
White (Joseph)	Marchand de 2e classe	Hapiiti.	
Wells (Charles)	Maitre au grand cabotage	Papeete.	
Wong-Ayroun (N° 72)	Marchand de 2e classe, boulangier, colporteur	Papeete.	
Wong-Sim (N° 277)	Négociant de 2e classe	id.	
Yeong-A-Tin (N° 45)	Marchand de 2e classe, porcelain	id.	
You-Sin (N° 118)	Boucher	id.	

Courrier entre Papeete et San Francisco.

Il sera procédé, le 8 août 1883, à 2 heures de l'après-midi, dans le cabinet du Directeur de l'Intérieur des Etablissements français de l'Océanie, à Papeete, à l'adjudication de l'entreprise du transport régulier des passagers et de la correspondance entre San Francisco et Papeete et vice versa, pendant trois ans, du 1er janvier 1884 au 31 décembre 1886.

Les offres pourront être faites :

- 1° Pour un service mensuel par bâtiments à vapeur mixtes;
- 2° Pour un service bi-mensuel par bâtiments à voiles de 200 tonneaux;
- 3° Pour un service mensuel par bâtiments voiliers de 300 tonneaux.

On peut prendre connaissance du cahier des charges au secrétariat de la Direction de l'Intérieur. 11-4

ADMINISTRATION DE LA MARINE

Avls.

Conformément à la loi des finances du 20 décembre 1882, art. 23, à partir du 1er janvier 1884 est supprimée la retenue de trois pour cent (3 p. 0/0) établie au profit de la caisse des invalides sur les dépenses du matériel du Ministère de la marine et des colonies.

Les retenues stipulées au profit de la caisse des invalides dans les marchés en cours d'exécution seront exercées par voie de précompte sur le montant des sommes ordonnées au profit des ayants-droit.

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 17 mai 1893.

L'Éclair, parti de Papeete le 11 du courant à destination de l'île Caroline, a mouillé sur rade ce matin, ayant à bord la mission scientifique qui vient d'observer avec un plein succès l'éclipse totale de soleil du 6 mai.

Messieurs les astronomes n'ont pas voulu quitter l'Océanie sans rendre visite à notre colonie, et c'est avec un vrai plaisir que nous leur souhaitons la bienvenue.

L'avis anglais Kingfisher, commandé par M. Thornton, est rentré à Papeete samedi dernier 12 mai, après avoir visité les îles de Cook, Rapa et Moorea.

Le navire de commerce Théodore Duos, que l'on attendait avec une certaine anxiété, est arrivé de Bordeaux à Papeete le lundi 14 mai, après une traversée de 153 jours. Il aurait été retenu plus d'un mois dans les parages du Cap Horn par des temps contraires.

Le canal de Panama.

On mande de New-York, en date du 30 mars :

D'après tous les rapports des officiers de la Compagnie du canal de Panama, les travaux y sont poussés très-activement. Environ 6,000 ouvriers se trouvent répartis dans les divers chantiers. Plus de la moitié des travaux de dragage est adjugé par contrats à divers entrepreneurs. De son côté, la Compagnie n'est pas inactive. Elle poursuit ses opérations sur tout le parcours de la ligne.

Deux grandes compagnies américaines ont obtenu chacune un contrat spécial pour construire la route sur un parcours de 7 milles de longueur, l'une du côté de l'Atlantique et l'autre du côté du Pacifique.

Un certain nombre de milles de voie ferrée, reliant le chemin de fer de Panama avec les emplacements choisis pour le dépôt des déblais, sont déjà construits. On creuse également un nouveau port à environ 3 milles d'Aspinwall, lequel ne tardera pas à être terminé.

Comme travaux préliminaires, presque tout le parcours du canal est déboisé et piqué. Sur toute la ligne, on a construit des maisons pour les ouvriers et employés.

Des Etats-Unis, on reçoit journellement à Aspinwall des quantités considérables de matériel, consistant en locomotives, wagons de terrassement, bois de construction, charpentes, etc., etc. Chaque steamer allant de New York à Aspinwall a toujours quelque chose à son bord.

La santé des ouvriers est beaucoup meilleure que l'année dernière. Dans l'intérieur des terres, à une certaine distance de la côte, le climat est plus salubre que sur les bords de la mer.

Les eaux du Chagres, qui pourraient inonder le canal, seront maintenues par un barrage que l'on construira aux environs de Gamboa, dans une des gorges de la montagne.

Toutes les machines de provenance américaine envoyées dans l'isthme ont donné pleine satisfaction à la Compagnie. Outre ces machines, les Etats-Unis ont fourni et fourniront encore une foule d'autres engins pour compléter l'outillage.

Quant à ce qui concerne l'achat du stock du chemin de fer de Panama, du matériel et des approvisionnements de toute nature faits aux Etats-Unis, la Compagnie du Canal a déjà payé environ vingt-cinq millions de dollars en or.

Enfin les ingénieurs de la Compagnie estiment que le Canal sera entièrement terminé dans sept ans révolus, à moins toutefois qu'il ne surgisse des événements tout à fait imprévus.

Arrivée à New-York des survivants de la Jeannette.

On mande de New-York, en date du 13 septembre 1892 :

« Le chef ingénieur G.-W. Melville, accompagné des deux matelots W. Neros et W. Ninderman, sont arrivés aujourd'hui. Suivant les instructions du ministre de la marine, le commodore Usher avait fait des préparatifs pour les recevoir dignement. Sur le remorqueur allant au-devant d'eux, outre le lieutenant Jacques, avaient pris place M^{rs} Demerest, leurs sœurs, et ses deux filles, ainsi qu'un certain nombre d'officiers de marine, parmi lesquels se trouvait le capitaine J.-A. Wotton, lequ-père de regretté commandant De Long.

MOUVEMENT COMMERCIAL

Du 8 au 15 mai 1883.

NAVIRES ENTRÉS.

7 mai — Goel. française *Vini*, de 100 ton., cap. Capell, ven. de Valaïro et Toohou; Débaré de 6^o armateurs; 1 Henry chargeur: 250,000 oranges, 4 lotis bois, 10 barils vau, A. Crawford et C^o consignataires.

14 mai — Goel. française *Eugénie*, de 44 ton., cap. Stevens, ven. de Ruruto; Débaré de 8^o armateurs et consignataires; le capitaine chargeur: 17 chevaux, 800 kilos coton, 950 kilos amidon, 10 barils patates, 5 douzaines volantes, 522 kilos canons, 30 porcs, 20 rouleaux tabac, 40 barils jus d'orange; — chef de port chargé: 4 sacs farine, 1 futon, C. Thunot consignataire.

15 mai — Côte de France *Mataïa*, de 110 ton., capitain Faara, ven. de Huahine; le patron armateur et chargeur: 11 porcs, Turner et Chapman consignataires.

NAVIRES SORTIS.

9 mai — Brig français *Tanera*, de 244 ton., cap. Sweet, all. à Papeurii; W. Brander armateur; Turner et Chapman chargeurs; 1 caisse calicot, 3 balles indiennes, 2 douzaines manches de haches, 272 barils boué; Société Commerciale de l'Océanie chargeur: 3 paquets et 1 caisse indienne, Tali Salmon consignataire; 2 barils chaux, 1 collier, 2 paquets tannis, 1/2 baril saumon, 3 boves, 2/2 barils boué, 7 futs vides, Byrnes consignataires; — Tali Salmon chargeur et consignataire: 5 mètres cubes bois de construction, 4 sacs farine; — Johnston et fils chargeurs: 10 nattes riz, 4 toques biscuits, 1 douz. 1/2 chemises, 5 pièces mousseline, Havas consignataire.

9 mai — Goel. allemande *Atalante*, de 85 ton., cap. Engeke, all. à Raïatea; Société Commerciale de l'Océanie armateur et chargeur: 1 lot marchandises n'ayant pas été débarquées, 1 ballot café, 20 sacs cacao, 20 caisses oignons; 1 caisse manches de haches, 3 balles indienne, 2 balles pain, 25 nattes riz, 10 caisses huile de schiste, 10 nattes cassonade, 6/2 sacs farine, 20 toques biscuit, 6 portes, 2/2 barils saumon, 3 caisses pommes de terre, 1 caisse oignons, 1 ballot coutil, 1 balle café, 1 sac pois, 1 kilo craie, 1 balle pain, 20 barils pain, 1 balle curry, 10 douz. mouchoirs, 105 foulards en soie, 12 balais, 12 boîtes peinture, 100 foulards bambou, 1 caisse chaises, 10 barils vides, 35 mètres cubes bois de construction, 20,000 bardeaux, Factorerie de Raïatea consignataire; 2 caisses instruments de musique, 2 Fleming consignataire; — Higgins chargeur: 34 barils vides, Baril consignataire.

9 mai — Goel. américaine *Doris*, de 42 ton., cap. S. Higgins, all. aux îles sous le vent; le capitaine armateur-chargeur: 50 caisses biscuit, Hubler-frères et C^o consignataires; — Freeman Smith chargeur: 100 toques biscuit, 100 sacs farine, 10 caisses saumon, 10 caisses boué, 1 balle ligne de pêche, 2 balles toile de voile, 1 colis chemises, 1 colis perles et 1 colis montures, 1 caisse quincaillerie, 13 pièces cordage, 1 colis sacs, 2 moules; Turner et Chapman chargeurs: 1 balle coutil, 2 barils clous, 1 balle toile, 2 caisses môme, 1 sac haricots, 1 sac pommes de terre, 1/2 baril sucre; Cape chargeur: 1 balle indienne; le capitaine chargeur: 1 lot marchandises retournées; Société Commerciale de l'Océanie chargeur: 1 caisse achards, 3 caisses sardines, 8 dames jennies rhum, 2 barils pain, 1 balle calicot, 25 nattes riz, 150 kilos charbon, 1 chaine; A. Crawford et C^o chargeurs: 30 mètres cubes bois de construction, Jordan chargeur: 40 pots peinture, le capitaine consignataire.

10 mai — Goel. française *Guatze*, de 110 ton., cap. Fuldner, all. à Rairot et Anaa; Société Commerciale de l'Océanie armateur et chargeur: 1 caisse oignons, 2/2 barils saumon, 5/2 et 30/4 sacs farine, 13 m. c. 230 bois de construction, M^o L. Vignier consignataire; — Mission chargeur et consignataire: 3 mètres cubes bois de construction; — Société Commerciale de l'Océanie chargeur: 16 pièces pain, 7 pièces mousseline, 13 k. 1/2 ligne de pêche, 26 kilos patates, 5 kilos tabac, 25 kilos glaces, 12 jeux de cartes, 1 caisse conserves, 1 marmitte, 6 fers à repasser, 22 m. c. 500 bois de construction, 1 balle huile d'olive, 82 kilos cordage, 127 kilos cassonade, 107 kilos amidon, 1/2 baril saumon, 10 nattes riz, 10 toques biscuits, 40/4 sacs farine, 1 caisse boué, 1 jarri mules de Chine, 1 chaudron, 2 aures, 1 baril coutil, 1 caisse thé, 12 litres, 10 pieres, 30 boîtes à plonger, 24 oreilles, Goucaze consignataire.

11 mai — Goel. française *Marguera*, de 21 ton., cap. Bonar, all. à Raïatea; 2^o capitaine armateur; Société Commerciale de l'Océanie chargeur: 1 paquet indienne, 2 balles pain, 2 caisses mousseline, 2 pelles, 2 poignées; A. Crawford et C^o chargeurs: 6 caisses cognac, 1 caisse alimettes, 20 toques biscuit, 3 caisses sardines, 1 baril chaux, 1 sac sel, 1 caisse indienne, 2 barils pain, 1 balle calicot, 1 caisse boué, 1 caisse boîtes, 1/2-baril harings, 5 douz. manches de haches, 1 baril huile à peinture, 1 douz. brosses, 1 caisse alimettes, 3 sacs haricots; Coppenrath chargeur: 1 paquet esuie-mains; Jordan chargeur: 1 ballot papier, 1 douz. papiers-peints; Boyd chargeur: 1 balle ficelle, 1 caisse marchandises diverses, Bonar et Rose consignataires; — Turner et Chapman chargeurs: 2 pièces mousseline, 100 paquets de haricots, Higgins consignataire; 1 caisse ornements pour verandah, Lawrence consignataire.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du mercredi 9 au mardi 15 mai inclus 1883.

NAVIRES DE GUERRE ENTRÉS.

9 mai. Croiseur français *Limier*, commandé par M. Chateauguin, capitaine de frégate, ven. de Raiatea en 16 heures.

10 mai. Transport-aviso français *Vire*, commandé par M. de Lesguern, lieutenant de vaisseau, ven. de Tahiti, en 24 heures.

10 mai. Corvette de S. M. B. *Kingfisher*, commandée par M. Reginald H. Thornton, capitaine de frégate, ven. de Moorea.

NAVIRE DE GUERRE SORTI.

11 mai. Eclaireur d'escadre *Eclairer*, commandé par M. Pouglin de la Maisonneuve, capitaine de frégate, all. à l'île Caroline.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

9 mai. Goel. française *Vini*, de 100 ton., cap. Capell, ven. de Valaïro en 1 jour; passage indigène.

13 mai. Goel. française *Eugénie*, de 44 ton., cap. Stevens, ven. de Raiatea en 6 jours.

14 mai. Trois-mâts-barque français *Théodore Ducos*, de 603 ton., cap. Domani, ven. de Bordeaux en 153 jours; 21 passag. M. Aiel, lieutenant de juge, sa dame et 2 enfants, M^o Roussin, médecin de 2^e classe, l'Alcaïche, sous-lieutenant d'artillerie, 1 contre-maître et 14 ouvriers pour l'arsenal.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

9 mai. Trois-mâts-barque anglais *John Williams*, de 186 ton., cap. Turpie, all. à Raiatea.

10 mai. Goel. américaine *Doli*, de 42 ton., cap. Higgins, all. à Raiatea.

10 mai. Goel. allemande *Atalante*, de 85 ton., cap. Engeke, all. à Raiatea.

11 mai. Goel. française *Guatze*, de 110 ton., cap. Fuldner, all. à Anaa.

11 mai. Brig français *Tanera*, de 244 ton., cap. Sweet, all. à San Francisco, avec escale à Papeurii.

12 mai. Goel. française *Marguera*, de 21 ton., cap. Bonar, all. à Raiatea.

12 mai. Côte française *Vision*, de 11 ton., cap. Teiva, all. à Makaloa.

14 mai. Trois-mâts-goel. américain *Tropic Bird*, de 231 ton., cap. Buras, all. à San Francisco, embarquant le courrier; à passage, M^o Agnieray et Granger, français, 3^o M^o Burat et enfant, M. Cluse, M. et M^o Lewis, M^o Cheney, A. Edwin, Gardner, américains, M. et M^o Meuel et 2 enfants, allemands, 2 indigènes et 2 chinois.

BÂTIMENTS SUR RADR.

DE OBERRE.

6 avril. Aviso à vapeur français *Volage*, commandé par M. Ingouf, lieutenant de vaisseau.

30 avril. Goel. de la station locale *Orokena*, 20 h. d'équipage, commandée par M. Robin, lieutenant de vaisseau.

9 mai. Croiseur français *Limier*, commandé par M. Chateauguin, capitaine de frégate.

10 mai. Côte française *Vision*, de 11 ton., cap. Le Guez.

10 mai. Corvette de S. M. B. *Kingfisher*, commandée par M. Reginald H. Thornton, capitaine de frégate.

DE COMMERCE.

29 avril. Goel. allemande *Tuamotu*, de 40 ton., cap. Peters.

12 mai. Côte française *Aïles*, de 22 ton., cap. Le Guez.

9 mai. Goel. française *Vini*, de 100 ton., cap. Capell.

13 mai. Goel. française *Eugénie*, de 44 ton., cap. Stevens.

14 mai. Trois-mâts-barque français *Théodore Ducos*, de 603 ton., cap. Domani.

ANNONCES

Le sieur Maipito a Taurau, demeurant Papeetoi, Moorea, est dans l'intention de faire inscrire en son nom les deux terres Punahara et Vaipohé à Afaitea, sises au sous-district de Tetina, district de Papeetoi, Moorea.

Le opunuel te tonta ra o Maipito a Taurau, et tia i Papeetoi, Moorea, i te tomia i toa i ia fenura ra o Punahara o Vaipohé i Afaitea, e vai i te matainaia-ra o Tetina, i te matainaia o Papeetoi, Moorea.

Le sieur Timrou a Pai, demeurant à Pirae, district de Pare, demande à faire inscrire en son nom les vallées Tapia (n^o 300) et Pohuetua (n^o 505), sises à Pappeno et inscrites au nom de Dame Tulapu, sa mère, décédée.

Le ai mai nel te tonta ra o Timirua a Pai, et tia i Pirae, i te matainaia ra o Pare, i te tomia i toa i ia i na peho ga o Tapia (n^o 300) o Pohuetua (n^o 505), o vai i Pappeno, o teti tomia hia i te ioa o te vahine ra i te Tulapu, toa metua vahine, i pohe aeta.

Es venez à l'imprimerie du Gouvernement: **BIBLIOTHÈQUE FRANCO-TAHITIENNE**

3^e LIVRAISON: **HISTOIRE D'ALI-BABA**

ET DE QUARANTE VOLEURS EXTERMINÉS PAR UN ESCLAVE

Prix: 1 fr. 50 c.

E ho hio hie i te fare anesi ra parai a te Haa: **AAMU FAITE HIA**

NO ROFO I TE REO YARANI E TE REO TAHITI.

TE o T E PUTA III: **PARAU NO ARI-PARA**

E NA HIA E MAHA AHERU O TE HAAMOU HIA E TE HOE TITI YARINE

E I f. 50 c. te-hoo i te puta hoc.

ANNUAIRE DE TAHITI POUR 1883

Prix: 2 fr. 50 c.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Du 10 au 16 mai 1883.

DATES	PRESSION BAROMÉTRIQUE		TEMPÉRATURE			PLUIDE dans les 24 heures	VENTS DOMINANTS
	Hauter moyenne	Omnia. dans le diame	à 6 heures du matin	à 9 heures du soir	Moyenne de la journée		
10 mai	762.1	00.05	21.0	28.0	24.5	26.2	O
11 "	763.4	00.10	22.0	29.0	25.5	26.4	N O
12 "	764.2	00.05	21.0	28.0	24.5	26.6	N E
13 "	763.0	00.00	21.0	28.0	24.5	26.6	O
14 "	763.2	00.00	22.0	29.0	25.0	26.6	O
15 "	762.1	00.05	21.0	29.0	25.0	26.4	N O
16 "	763.4	00.00	21.0	29.0	25.0	26.6	O N O



PARTIE LITTÉRAIRE

HISTOIRE D'ALADDIN
OU LA LAMPE MERVEILLEUSE.

(Suite.— Voir le précédent numéro.)

« Mon fils, lui dit-elle, ne vous pressez pas, cela est dangereux; mangez peu à peu et à votre aise, et ménagez-vous, dans le grand besoin que vous avez. Je ne vous veux même que vous me parliez. Vous auriez assez de temps pour me raconter ce qui vous est arrivé quand vous serez bien rétabli. Je suis toute consolée de vous revoir après l'affliction où je me suis trouvée depuis vendredi, et toutes les peines que je me suis données, pour apprendre ce que vous étiez devenu, dès que j'eus vu qu'il était nuit et que vous n'étiez pas revenu à la maison. »

Aladdin suivit le conseil de sa mère; il mangea tranquillement peu à peu, et il but à proportion. Quand il eut achevé: « Ma mère, dit-il, j'aurais de grandes plaintes à vous faire sur ce que vous m'avez abandonné avec tant de facilité à la discrétion d'un homme qui avait dessein de me perdre, et qui tient, à l'heure que je vous parle, ma mort si certaine, qu'il ne doute pas où qu'on se sois plus en vie, ou que je ne doive la perdre au premier jour. Mais vous avez cru qu'il était mon oncle, et que j'ai cru comme vous. Eh! pouvions-nous avoir d'autre pensée d'un homme qui m'accablait de caresses et de biens, et qui me faisait tant d'autres promesses avantageuses? Sachez, ma mère, que ce n'est qu'un traître, un méchant, un fourbe. Il ne m'a fait tant de bien et tant de promesses qu'afin d'arriver au but qu'il s'était proposé de me perdre comme je l'ai dit, puis que ni vous ni moi nous pensions en leviner la cause. De mon côté, je suis assur que je ne lui ai donné aucun sujet qui méritât le moindre mauvais traitement. Vous le comprendrez vous-même par le récit fidèle que vous allez entendre de tout ce qui s'est passé depuis que je me suis séparé de vous jusqu'à l'exécution de son perfidieux dessein. »

Aladdin commença à raconter à sa mère tout ce qui lui était arrivé avec le magicien depuis

E PARAU NO ARATINI
OJA HOI TE MORI MAERE HIA.

(O juri! Ho.— Ah! le numéro à ma'n'a i teia.)

« E ta'u tamarhi, eiaha oe e rã vave no'a i te amu rahi i te ma'e e mea iho te reira; a amu ri'i maite poa rã eiaha e rã noa e a faahere here hoi ia oe iho'i roto i te oe na pohe. » Eiaha 'toa oe e parau noa mai 'ia'u. Ia ora maitai rã oe a faatia m'ai ai oe i te huru o tena na uti rahi i m'ai'i mai i nia ia oe na. U'u rã roa 'to'u oto i teienci i te 'ie faahur raa 'tu ia oe. Mai te faraire mai à hoi 'to'u peapea moa raa, ua imi haere hoi au ia oe i te mau vah'i atoa e i naha peapea roa 'era-hoi i te bi'o' raa e, e a poiri e aita oe i tae mai i te atafare. »

« Haapoa maitai 'atura o Aratini i te parau a te metua vahine. Aita oia i amu rahi i te ma'a, e aita 'toa hoi oia i iou-rah'i. E ia' paia oia, na'o maira: e 'E ta'u metua vahine, e pari raa rahi 'ia ia oe, o e 'to'u ohie moa 'ia'u i roto i te rima o te ho'e 'ta' rima. E ia' hinaro rima i te ho'e 'ta' rima e o tei maa'o amu i teienci bora 'ta' e parau aitu oia oe nei, e a uohe ma'a à vau e aore ra a fatata' roa vau i te pohe. Ua maa'o' rã hoi oe e, e e tuanaa ma'o oia no la'u metua ta'e, o 'to'u ato'a hoi ia maa'o' mai tei mana'o hia e oi ra. Eaha rã hoi e ore e tupa' mai ai tei reira maa'o' i nia i te ho'e taata o tei auppurupa maitai mai e o tei hama'ni maitai ato'a mai hoi ia'u, e o tei faaite ato'a mai hoi ia'u i te ta'hi iho mau itea maitai i rave hia e 'na e maitai no'u? I teienci rã e ta'u metua vahine, ia ite mai hoi oe, e taata iou ra'gia, e taata haavare, e te hama'ni iou. Aore e tu'nu e atu i rahi ai 'ia'na hama'ni maitai e 'ia'na mau parau maitai i nia iho 'ia'u maori rã e, te titau raa oia i te vah'i 'ia'na i opua e hama'ni iou 'ia'u mai 'ta'u parau a'e nei mai te ia'era 'ia' ta'ua te tumu mo'u i 'ia' 'ia'na te na reira. A'e rã vau nei te faaite pupu nei 'ia' vau e, e aore roa vau nei ma'e i te ho'e mea ita e an ai 'ia'na 'ia' hama'ni iou mai 'ta'u. E mahere ato'a oe i te na reira 'toa ia ie oe na roto i te parant 'ta' e faatia 'tu ia oe e o 'ta' oe e faaroo-mai; i te mau mea 'toa i tupa, mai 'to'u à faarua raa ia oe e lae noa 'tura i te maha'ni i faatu'u; ai oia i taura rave hama'ni iou na'na ra. »

Faatia maitai 'atura o Aratini i te metua vahine i te mau mea 'toa i tupa i nia ia vau e taura taata talahutu ra mai te faraire mai à 'ia' hia mai ai oia e a'na e haere e bi'o' haere i te mau fare rarahi

le vendredi qu'il était venu le prendre pour le mener avec lui voir les palais et les jardins qui étaient hors de la ville; ce qui lui arriva dans le chemin jusqu'à l'endroit des deux montagnes où se devait opérer le grand prodige du magicien; comment, par un parfum jeté dans du feu et quelques paroles magiques, la terre s'était ouverte en un instant et avait fait voir l'entrée d'un caveau qui conduisait à un trésor inestimable; il n'oublia pas le soufflet qu'il avait reçu du magicien, et de quelle manière, après s'être un peu radouci, il l'avait engagé, par de grandes promesses et en lui mettant son anneau au doigt, à descendre dans le caveau. Il n'omit aucune circonstance de tout ce qu'il avait vu en passant et en repassant dans les trois salles, dans le jardin et sur la terrasse où il avait pris la lampe merveilleuse, qu'il montra à sa mère en la tirant de son sein, aussi bien que les fruits transparents et de différentes couleurs qu'il avait cueillis dans le jardin en s'en retournant, auxquels il joignit deux bourses pleines qu'il donna à sa mère et dont elle fit peu de cas. Ces fruits étaient cependant des pierres précieuses dont l'éclat brillant comme le soleil, qu'ils rendaient à la faveur d'une lampe qui éclairait la chambre, devait faire juger de leur grand prix. Mais la mère d'Aladdin n'avait pas sur cela plus de connaissance que son fils; elle avait été élevée dans une condition très-médiocre, et son mari n'avait pas eu assez de biens pour lui donner de ces sortes de pierres; d'ailleurs elle n'en avait jamais vu à aucune de ses parentes ni de ses voisines; ainsi il ne faut pas s'étonner si elle ne regarde que comme des choses de peu de valeur, et bonnes tout au plus à recréer la vue par la variété de leurs couleurs, ce qui fit qu'Aladdin les mit derrière un des coussins du sofa sur lequel il était assis.

(La suite au prochain numéro.)

te mau ua maitai i rapaenu a'e i te ore; tei tupa hoi i nia i te a'e, e tae noa 'tu i te vah'i piraha' i ropu i na mou'a ra tei reira te tupa raa te ohipa rahi (faahia ia taura taata talahutu ra; te amaha raa hoi o te lenua, a pipi hia' i te ho'e raa no'no'a i nia i te anahi e a mulamuta hia' i te ho'e mau parau ri'i talahutu e te faaite raa mai hoi i te uputa o te ho'e ana e tae ato ai i te vah'i tei reira te vai raa taata taata maitai rahi roa o te ore e au ia faaua hia; aore ato'a hoi i mo'e 'ia'na i te faaite atu i te metua vahine i to'na po'ara raa hia e taura taata talahutu ra; e lo'na hoi taparu raa mai 'ia'na, i te maha raga' rii o'na nia riri, e e tomo i roto i taura a'na rã mai te tui ato'a mai i te ho'ape'a' rã mai i to'na ra rima. Aore roa hoi i mo'e 'ia'na te mau mea 'toa 'ia'na i te 'ie haere raa i roto i te ho'ape'a' mai hoi au roto i na paha e 'toru ra, na roto i te aqa e 'nia 'toa hoi i te vah'i pupu ra. 'Se-reira te raa raa mai taura mori mana ra, iriti maira hoi oia i taura mori ra mai roto mai i te ouma aha e faaite atura i te metua vahine e te mau-me'a ana'na 'toa hoi au rau te huru. 'ta'na i ohi mai i to'na ra hoi raa mai e tui ato'a 'tura hoi i roto i te rima e te metua vahine i na pute e pipi i faa' hia e a'na i taura mau mea 'toa ra, aita rã hoi i te metua vahine maa'o' no'e i tei reira e, e tae 'a' maitai. E ofai maitai ana' hoi taura mau mea ra, e tomo rã hoi hoi itea hia' i, e tauru taura faufaa rahi mau taura mau, toa ra, no te mea 'ta' na ua au maitai roa i to'atu ana'na i te mahana ra, i te ana'pa raa mai no te mori i tuti hia i roto i te paha ra. Aore hoi i te metua vahine ite i hua atu i te te tamaiti nia i taura vahine i; paari noa taura metua vahine ra i roto i te vete, e aore hoi i nava'i rea te faufaa a 'ta'na ra tane e roaa mai ai 'ia'na te huru rau o taura mau ofai maitai ra; aita 'to'a rã hoi oia i te no'a'e i taura mau ofai maitai ra i roto i te rima o te faitai e i to'na 'to'a rau mau taata tupa; eita 'tura hoi e 'ia'na haere hia, mai te mea e, ua hio oia i taura mau ofai maitai ra mai te toa faufaa-ore; no te mea rã, ua' rau te huru o taura mau ofai ra o te ma'i vah'i iho no'ho 'ia' ehaamaitai hia, e anaana'na ai hoi te mata o te taata i te hoi raa 'tu; no reira o Aratini i tui ai i taura mau toa ra i mouri hia i te ho'e o na parahi raa maro o te tofa e no'ho hia e a'na ra.

(Et le Pua i vau nei te vah'i no mouri hio.)